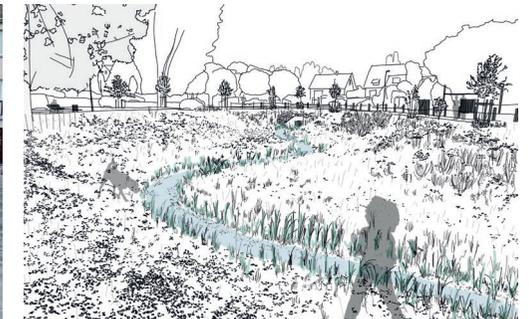


LES POINTS CLÉS

Septembre 2024



RENDRE DES ESPACES À L'EAU DANS LE TERRITOIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT

Le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer, approuvé en janvier 2020, a pour ambition de redonner de la place à l'eau sur notre territoire. Cette stratégie est fondamentale pour un territoire qui, comme le nôtre, présente d'importantes dynamiques d'aménagement urbain. De plus, force est de constater que le lien à l'eau s'est dégradé au cours des dernières décennies, à tel point que la ville a eu tendance à se construire (ou se reconstruire) en tournant le dos aux cours d'eau et aux espaces humides.

Or, la présence de l'eau dans une ville est un atout indéniable, tant en matière de cadre de vie que de végétalisation de l'espace public et privé, de biodiversité, de réduction des îlots de chaleur. La présence visible de l'eau en ville permet également de reconstruire un lien social positif entre les habitants et cette ressource, lien qui s'est amenuisé au cours du temps.

L'eau visible même par intermittence est un élément fondamental du paysage quotidien à l'échelle de nos villes et de nos quartiers. Elle permet d'appréhender l'espace avec une approche sensible, récréative, transversale et intégratrice des différentes composantes du cadre de vie.

C'est pourquoi, la première disposition de notre SAGE consiste à élaborer un référentiel des paysages de l'eau. Dans un premier temps, ce référentiel vise à définir ces paysages et à apprécier leurs potentiels écologiques, paysagers et sociaux ; dans un deuxième temps, il contribuera à les préserver, les valoriser et les développer à partir d'une culture partagée des paysages de l'eau.

Ce cahier de recommandations a pour ambition de mieux cadrer l'avenir des paysages de l'eau sur notre territoire. Je souhaite également que ce soit un outil d'accompagnement des aménageurs et des concepteurs des espaces publics et privés dans la transformation de nos paysages. Pour que l'eau et les paysages qu'elle façonne soient des composantes à part entière des stratégies de développement urbain et de nos futurs projets d'aménagement.

Bonne lecture !

BENOÎT JIMENEZ

Président de la Commission locale de l'eau (CLE)
du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer

SOMMAIRE

01 LE RÉFÉRENTIEL DES PAYSAGES DE L'EAU

LE RÉFÉRENTIEL DES PAYSAGES AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU SAGE

UNE APPROCHE PAYSAGÈRE

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

02 LES 5 FAMILLES DE PAYSAGES DE L'EAU

LES PAYSAGES LINÉAIRES DE L'EAU

LES PAYSAGES HUMIDES

LES PAYSAGES ACCUEILLANT L'EAU TEMPORAIREMENT

LES PLANS D'EAU

LES TRACES ET INDICES DE L'EAU DANS LE PAYSAGE

03 LES ENJEUX

04 LES RECOMMANDATIONS

MODE D'EMPLOI

FICHES RECOMMANDATIONS

FICHES OUTILS

A group of people, mostly seen from behind, are standing on a grassy hillside. They are wearing backpacks and looking out over a landscape of young trees planted in rows. In the distance, a town is visible under a cloudy sky. The image has a semi-transparent dark grey overlay on the right side.

01

LE RÉRÉRENTIEL DES PAYSAGES DE L'EAU

Dessiner les paysages que nous
voulons demain pour notre territoire

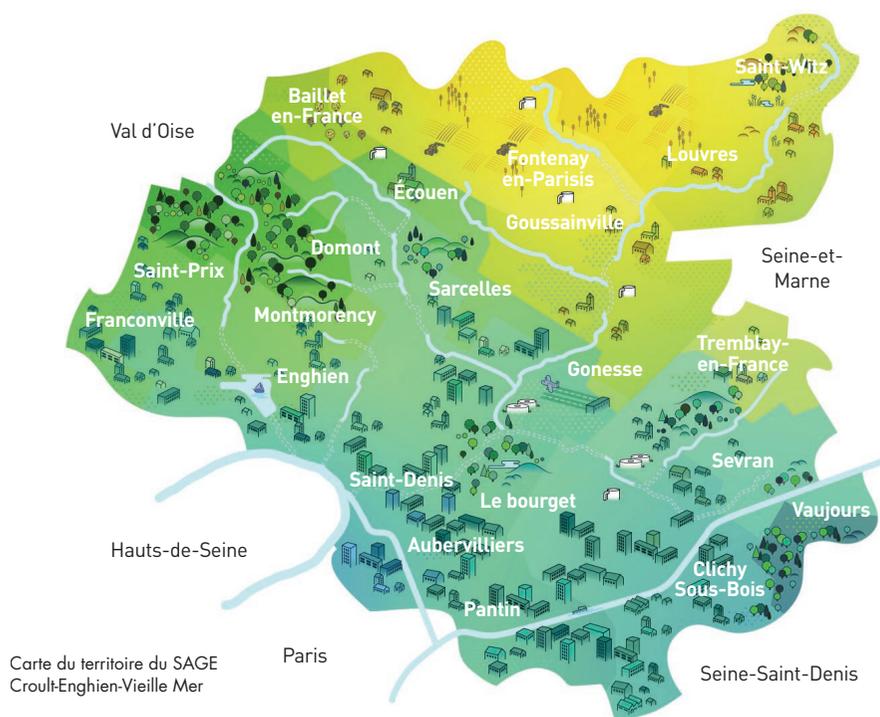
LE RÉFÉRENTIEL DES PAYSAGES DE L'EAU AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU SAGE

Pourquoi s'intéresser aux paysages de l'eau ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult-Enghien-Vieille Mer traduit l'ambition de rétablir un équilibre entre le développement urbain et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Les paysages et l'identité du territoire s'étant construits autour de l'eau, la définition d'un référentiel des paysages de l'eau est une disposition essentielle du SAGE.

L'enjeu : redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire, tout en maîtrisant les risques. La volonté est également de rééquilibrer les fonctions des cours d'eau et des milieux aquatiques pour soutenir le lien social.



Carte du territoire du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer



Site du Vignois, juillet 2022

Un référentiel des paysages de l'eau pour quoi faire ?

Le référentiel des paysages met en lumière la diversité des paysages de l'eau du territoire du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer ainsi que les grandes dynamiques d'évolution. Analysant les enjeux et les orientations d'aménagement, ce socle de connaissances et de réflexions partagées doit nous permettre de **dessiner les paysages que nous voulons demain pour notre territoire**.

Le référentiel des Paysages associe :

- **Une dimension de diagnostic** pour avoir une vision claire et territorialisée de ce que sont aujourd'hui et de ce que pourraient être demain les « paysages de l'eau ».
- **Un cahier de recommandations** pour cadrer l'avenir des paysages de l'eau, et accompagner les aménageurs et les concepteurs dans la transformation de ces paysages.

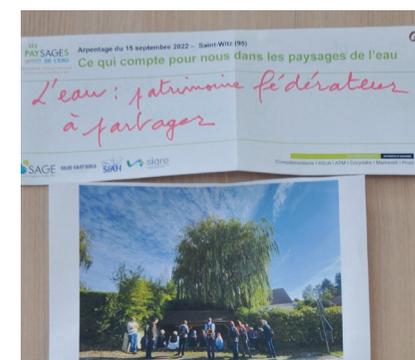
Cet outil est conçu comme un véritable instrument pour l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire afin de rendre visible l'eau et améliorer notre cadre de vie.

Un référentiel pour qui ?

Trois grands « cercles d'acteurs » sont concernés par ce référentiel :

- **Les acteurs du SAGE (collectivités)** chargés de sa mise en œuvre sur le territoire en agissant sur la valorisation des paysages.
- **Les porteurs de projets** dont dépend l'avenir des paysages de l'eau : services de planification urbaine, concepteurs de projets, aménageurs...
- **Les habitants du territoire**, soucieux de voir leur attachement aux paysages de l'eau préservé, **et les acteurs économiques**, potentiellement intéressés par une attractivité territoriale renforcée grâce aux paysages de l'eau.

Les habitants sont les grands bénéficiaires du référentiel des paysages de l'eau.

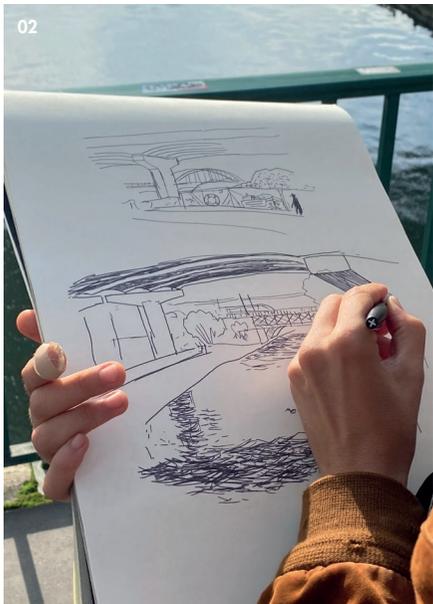


UNE APPROCHE PAYSAGÈRE

L'approche développée dans ce projet est celle issue de la convention européenne du paysage.



01



02



03

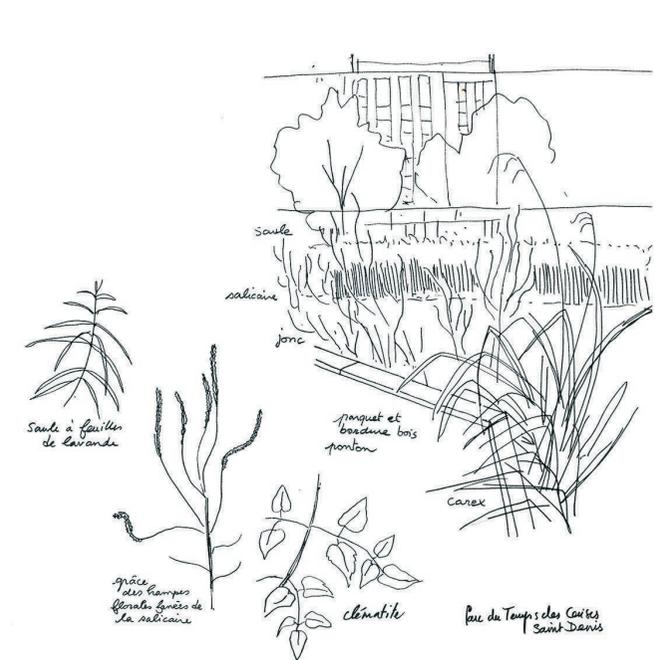
01. Arpentage au Vignois, le 6 juillet 2022

02. Arpentage à Landy Pleyel, le 19 octobre 2022

03. Vallon de la Chasse à Saint-Prix, le 6 mai 2022



Arpentage à Landy Pleyel,
le 19 octobre 2022



Elle en traduit les fondements :

- **une approche** qui met en avant les paysages du quotidien, prend en compte le territoire sensible, vécu, et perçu par les populations ;
- **une vision créative et participative**, qui associe les acteurs concernés aux côtés des experts dans la transformation opérationnelle des paysages ;
- **une approche « sur mesure »** qui tient compte des singularités qui font la personnalité des paysages ;
- **une prise en compte du vivant**, humain et non humain ;

(L'approche paysagère, c'est un regard transversal, c'est penser et agir autrement avec le territoire.



- **une vision transversale** intégratrice des différents composantes du cadre de vie (urbanisme, hydrologie, écologie, usages, modes de vie) qui s'intéresse aux liens entre ces différents aspects ;
- **une ambition** pour le paysage comme « bien commun ».



Le paysage désigne « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs inter-relations ».

Convention européenne du paysage, 2000

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Une implication large

L'élaboration du référentiel des paysages de l'eau est le fruit d'une approche collaborative, issue de l'implication des d'acteurs concernés :

- **les porteurs de la stratégie du SAGE**, représentés au sein du Comité de Suivi
 - ▶ Rester fidèle à la visée stratégique et partager les éléments de diagnostic
- **les bénéficiaires potentiels d'une meilleure préservation des paysages de l'eau**
 - ▶ Prendre en compte ce qui importe à leurs yeux : leurs attachements, leurs intéressements et jugements vis-à-vis des paysages de l'eau
- **les porteurs de projets, public et privés**
 - ▶ S'assurer de la pertinence des recommandations et des outils associés, au regard des modalités d'utilisation et de mise en œuvre.



01



02



03



04

01. Atelier focus sur le bassin des Moulinets
02. Atelier focus sur la Briche, le 7 février 2024
03. Comité de suivi, le 6 octobre 2021
04. Arpentage au Vignois, le 6 juillet 2022
05. Compilations de citations/photos issues des ateliers d'arpentage



Arpentage à Saint-Witz, le 15 septembre 2022

Nourrir le diagnostic

Deux dispositifs participatifs ont nourri l'analyse :

- **la conduite d'entretiens** auprès d'experts institutionnels, d'élus et d'associations du territoire. La méthode des « personas » (personnages fictifs incarnant des types de publics) a été utilisée pour identifier les rapports au paysage de la population du territoire dans sa diversité, de manière incarnée et vivante.
- **l'organisation d'ateliers d'arpentage** visant à saisir « ce qui se joue dans les paysages de l'eau » pour ceux qui y sont attachés. Cinq ateliers ont mobilisé 73 participants au total : habitants, usagers de l'eau et des espaces liés à l'eau, acteurs économiques et membres du comité de suivi.

Organisés sur des périmètres choisis pour leur représentativité et diversité, les ateliers ont associé un temps d'observation sensible, sur le terrain, des familles de motifs paysagers de l'eau, et un temps d'exploitation collective en salle.

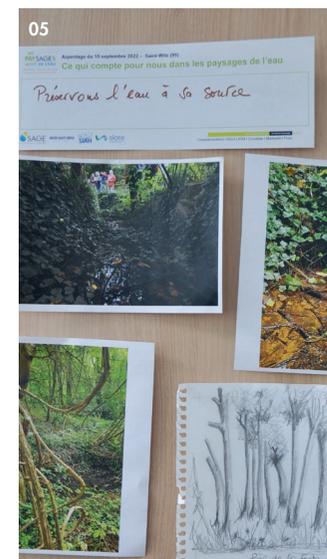
Les éléments ainsi produits ont permis de formaliser les enjeux et de valider la perception des familles de motifs paysagers de l'eau du SAGE Croult-Engnien-Vieille Mer.

Ajuster le cahier de recommandations aux réalités terrain

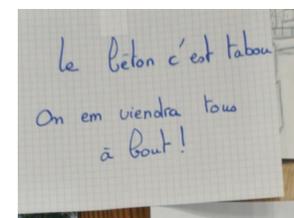
Comment s'assurer que le référentiel des paysages est adapté à la démarche opérationnelle des futurs utilisateurs ?

Le cahier de recommandations a été ajusté et enrichi en intégrant les avis constructifs des représentants de professionnels lors de trois ateliers de focus.

Ces ateliers se sont tenus sur trois sites : la chaîne des bassins du Gué Malaye et le quartier de la Haie Jabeline à Saint-Witz (95), le bassin des Moulinets à Eau-bonne (95), la Briche à Saint-Denis (93).



05



02

LES 5 FAMILLES DE PAYSAGES DE L'EAU

Cinq familles ont été définies pour caractériser les paysages de l'eau en croisant une dimension objective (expertise) et une dimension subjective et sensible (entretiens, arpentages). Elles constituent une référence partagée pour nommer et travailler sur les paysages de l'eau du territoire. Le diagnostic puis le cahier de recommandations s'appuient sur cette référence commune, concrète et accessible, construite pour être partagée avec les cibles du référentiel.

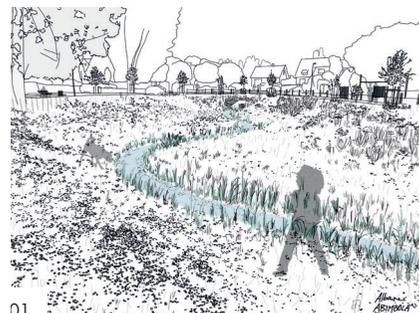
LES PAYSAGES LINÉAIRES DE L'EAU

Cette famille regroupe les motifs paysagers associés aux différentes structures linéaires qui conduisent l'eau ou soulignent sa présence. Rectilignes ou courbes, ces lignes sont dessinées par le chemin de l'eau.

L'eau qui coule crée des continuités qui marquent le paysage par des linéaires plus ou moins structurants selon leur largeur, leur topographie et leur nature.

Il s'agit en premier lieu des cours d'eau identifiables par la présence de **l'eau permanente ou intermittente** (canaux, rivières et ruisseaux), la topographie des berges (rus intermittents) et/ou la présence d'un **cordon de végétation** (grandes herbes en berge, ripisylves, bandes enherbées...). Lorsqu'ils ne sont pas enterrés, les cours d'eau restent discrets, lisibles par intermittence grâce à la continuité du linéaire, ou invisibles en fond de parcelles privées.

La Seine et les canaux forment de larges linéaires d'eau bien identifiables, structurants pour la ville, d'autant plus qu'ils sont longés de chemins de halage aménagés pour les circulations douces.



01

Les cours d'eau naturels ou canalisés, les noues et les nombreux fossés sont autant de cheminements qui soulignent le chemin de l'eau historique ou s'inscrivent dans des modes de gestion de l'eau actuelle.

En zone agricole et forestière, une topographie un peu plus marquée sur le terrain, les courbes de niveaux sur les cartes, des traces d'érosion après de fortes pluies ou l'organisation parcellaire permettent d'identifier des chenaux de ruissellements (talweg) ou des fonds de vallon, secs la plupart du temps.

Les franchissements (ponts, passerelles, dalots) sont des lieux de lecture privilégiée de ces paysages en permettant de prendre de la hauteur. En effet, les paysages linéaires de l'eau sont rarement perceptibles dans leur globalité à hauteur d'homme, notamment lorsqu'ils sont discontinus.

De quoi parle-t-on ?

Cours d'eau et ses berges et végétation associée, ripisylves, bandes enherbées, eau permanente et intermittente, ru, fossés, vallon sec, canaux, franchissements, mouvement, circulation fluviale



02



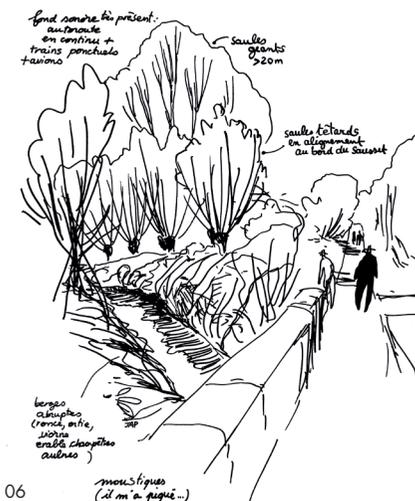
03



04



05



06



07

- 01. Cours d'eau perceptible et ses berges, rus, rivières
- 02. Vocabulaire urbain et architectural du canal, écluses, quais, port...
- 03. Vallons secs, topographie linéaire des rivières busées, talweg...
- 04. 05. Noues, fossés naturels ou maçonnés
- 06. Franchissements, passerelles
- 07. Ripisylves des cours d'eau permanents, bandes enherbées, fossés naturels

Découvrez :



Les vidéos



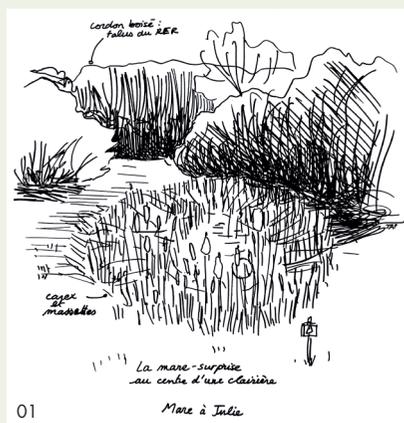
La carte

LES PAYSAGES HUMIDES

Dans cette famille de motifs paysagers, la présence de l'eau est indirecte et fluctuante. Elle se traduit par une ambiance perceptible par les cinq sens : végétation spécifique souvent luxuriante aux couleurs typiques, sol gorgé d'eau, odeur caractéristique, fraîcheur, ombre, glouglous de l'eau.

Les végétations de milieux humides les plus identifiables fréquemment laniérées, d'aspect graphiques et érigées comme les roselières, typhaies ou cariçaies. Ces végétaux forment des masses denses aux teintes vert glauque l'été puis beige, brun clair en hiver. À l'inverse, les paysages moussus des milieux para-tourbeux sont plus en rondeur, avec des verts tendres allant jusqu'au jaune. Tous renvoient à l'imaginaire des grands paysages humides.

Les boisements et les prairies humides sont moins directement identifiables. Si les teintes gris-bleuté ou vert glauque des saulaies à saules blancs et les peupleraies sont reconnaissables, les aulnaies ou frênaies sont plus complexes à identifier.



01

Pour les prairies à grandes herbes ou les prairies humides hygrophiles, c'est le plus souvent l'exubérance de la végétation, les feuillages de grande taille, la présence de lianes, l'enchevêtrement de bois mort, la fraîcheur, l'ambiance paysagère et la proximité de l'eau dans le sol qui créent un paysage humide.

Ces motifs se déclinent en étroites bandes de végétation le long des cours d'eau ou en berge des plans d'eau. Ils occupent également des ensembles plus vastes, des bassins de régulation des crues peu profonds qui restent gorgés d'eau, des fonds de vallons et vallées humides, de larges secteurs de la forêt humide de Montmorency.

Ces paysages humides existent à toutes les échelles, depuis la vallée composée d'une mosaïque de motifs paysagers humides jusqu'aux paysages humides plus intimistes tels que les résurgences en forêt ou les mares végétalisées.

De quoi parle-t-on ?

Sol gorgé d'eau, mare, milieux paratourbeux, prairie humide, marais, chemin creux, hydromorphie, zone humide, zone inondable, vallon et vallée humide, présence fluctuante, résurgence, végétation de milieu humide, ombre, couleur, fraîcheur, odeur, perception par les cinq sens



06



01. 02. 06. 07. Forêts humides / boisements alluviaux, mares permanentes ou temporaires

03. 04. 05. Vallons humides, fonds de vallées humides, milieux para-tourbeux, prairies humides, marais, chemins creux, sols gorgés d'eau

Découvrez
la carte



LES PAYSAGES ACCUEILLANT L'EAU TEMPORAIREMENT

Cette famille regroupe les motifs paysagers conçus et/ou gérés pour recevoir de l'eau de manière temporaire.

La présence intermittente de l'eau au sein de ces motifs parle de la **pluie qui tombe, qui ruisselle**, puis qui disparaît dans la terre en s'infiltrant. Cette terre, déjà gorgée d'eau, ou au contraire en attente, drainée par les racines d'une végétation parfois dense, réserve un accueil à l'eau aussi divers que les motifs de paysages ainsi créés.

S'il pleut, le motif paysager s'anime, jusqu'à troubler, voire effacer l'usage de l'espace perçu : un espace de jeu dont seuls les pas japonais émergent, une noue hier franchissable qui doit être traversée à l'aide de passages à gué sous l'orage. Les mares sèches, elles, s'affirment et révèlent le temps d'une forte pluie leur nature marécageuse.



01

De quoi parle-t-on ?

Inondation temporaire, creux, pente, fossé, bassin de pluie, expansion des crues, eau qui ruisselle, dynamique, stockage et régulation des eaux pluviales et de ruissellement



02



03



04



05



06



07

01. 02. Emprises multifonctionnelles, surverses, chemins d'eau de pluie

03. 04. Dispositifs de micro-stockages, topographie artificielle associée (creux, vallonements, pentes...), noues et franchissements

05. 06. 07. Bassin de stockage et de régulation des eaux pluviales, grand bassin de délestage renaturé (naturel ou volontaire), zone d'expansion des crues

Découvrez
la carte



LES PLANS D'EAU

Cette famille regroupe les motifs paysagers liés à l'eau comme matière et surface qui définit un horizon et dont la géométrie, naturelle ou pensée, dessinée, permet une retenue d'eau permanente.

Le miroir d'eau ainsi formé fabrique un espace et une fonction de respiration en milieu urbain ou une clairière dans la forêt.

Cette présence d'eau permanente, accessible au public, crée une ambiance paysagère propice au **ressourcement et aux usages récréatifs** : promenade, recherche de dépaysement, baignade, pêche et autres loisir aquatiques.

Certains bassins dont la fonction première est hydraulique (régulation des ruissellements) font également partie de cette famille s'ils sont aménagés en eau en permanence et accessibles au public.



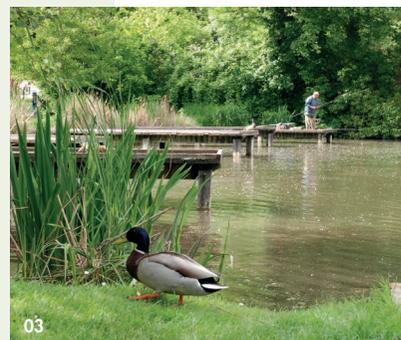
01



02

De quoi parle-t-on ?

L'eau permanente qui définit un horizon, miroir d'eau, étendue d'eau, géométrie, ouverture visuelle, mares, étangs, lacs, ressourcement, baignades, usages récréatifs



03



04



05



11 6 mai 2022

Château de La Chasse..

06



07

01. 02. 03. Baignades, étangs de pêche, promenade, pontons

04. 05. Miroir d'eau, ouverture visuelle, belvédère

06. 07. Bassins aménagés, réalisés sur le tracé de rus (disparus ou non), lacs

Découvrez
la carte



LES TRACES ET INDICES DE L'EAU DANS LE PAYSAGE

Sur ce territoire où une partie de l'eau a disparu, les traces et indices de l'eau invisible sont aussi importants pour les paysages de l'eau, que la présence d'eau visible. Cette importance se mesure par leur grand nombre sur le territoire, autant que par l'histoire qu'ils racontent et les paysages de l'eau qu'ils qualifient.

Ces indices de l'eau constituent les signes visibles de la présence de l'eau (puits, citernes, traces des rivières busées) mais aussi les souvenirs de sa présence passée : topographie façonnée par l'eau, mémoire de l'eau dans l'urbain, lavoir, etc.

La grande diversité des traces et indices de la présence de l'eau dans le territoire du SAGE a conduit à les regrouper en **4 grandes catégories** :

Les traces de l'eau liées à un usage collectif, qui constituent un patrimoine vernaculaire lié à des usages passés ou présents de l'eau : lavoir, puits, thermes/bains, abreuvoir, fontaine liée à une source, moulin, citerne, réservoir, source captée, cressonnière, glacière, lave-sabots. C'est le patrimoine le plus répertorié.



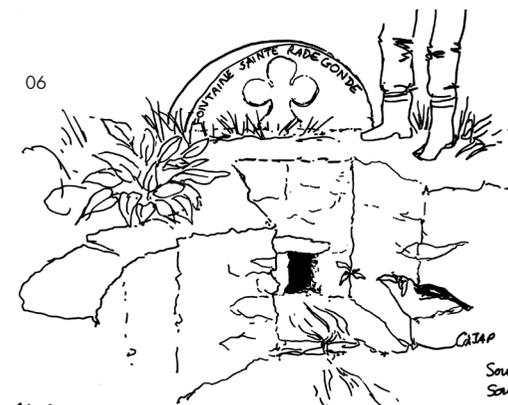
Les traces de l'eau inscrites dans la typologie architecturale ou le style des constructions : grotte, rocailles, altimétrie des seuils des bâtiments.

Les ouvrages de franchissement qui permettent de voir l'eau lorsqu'ils sont accessibles au public, et les ouvrages anciens participant à la gestion de l'eau : aqueduc, château d'eau, pont/passerelle, écluse, regard.

La mémoire de l'eau dans l'urbain par la toponymie, la végétation, l'urbanisation « en creux » influencée par l'eau ou l'absence d'urbanisation du fait de la présence d'une rivière présente ou enterrée, le tracé des rues, la composition urbaine, etc. La mémoire de l'eau relative à la composition urbaine et aux tracés n'est aujourd'hui pas encore recensée.

De quoi parle-t-on ?

Traces de l'eau - Dimension matérielle et immatérielle, dimension ancienne et actuelle, patrimoine vernaculaire, historique, mémoire de l'eau dans l'urbain



14 6 mai 2022

Source captée
sous un orme



01. 06. Traces de l'eau liées à un usage collectif / patrimoine vernaculaire lié à des usages passés ou présents de l'eau : toponymie, absence d'urbanisation, repères de crues, lignes de relief lié au passage d'un ru, etc.

02. Points de vue, belvédère, ouverture visuelle liée à la présence de l'eau et du relief

03. 04. Typologie architecturale liée à l'eau, style (altimétries seuils bâtiments, rocaille, grotte), ouvrages

05. 07. Mémoire de l'eau dans l'urbain : toponymie, absence d'urbanisation, repères de crues, lignes de relief lié au passage d'un ru, végétation typique, etc.

Découvrez
la carte





03

LES ENJEUX

Les enjeux des paysages de l'eau sur le territoire du SAGE : ce qui s'y joue pour ceux qui y tiennent.

UN TERRITOIRE EN TENSION

Le diagnostic des paysages de l'eau dans le territoire du SAGE a révélé deux problématiques structurantes. Celles-ci résultent de la manière dont les habitants perçoivent et interagissent avec les paysages, au-delà de leur dimension sensible et esthétique, pour englober des considérations plus politiques liées à l'aménagement du territoire et la place de l'eau.

L'accessibilité des paysages de l'eau : entre valorisation pour tous et préservation de qualités fragiles

Cette problématique émerge d'un équilibre à trouver entre la valorisation pour tous et la préservation des qualités intrinsèques de ces paysages. D'un côté, il existe un idéal civique de garantir un accès universel à ces paysages : les paysages de l'eau doivent être accessibles à tous les habitants. D'un autre côté, ces paysages fragiles d'un point de vue écologique nécessitent une certaine quiétude pour préserver les espèces qui y vivent et les refuges qu'ils représentent pour les habitants en quête de calme. Cette tension est particulièrement forte dans les zones urbaines denses et dans les paysages humides qui, bien que fragiles, deviennent prisés dans le contexte du réchauffement climatique. Aussi est-il important de diversifier les formes d'accès à ces paysages afin de satisfaire différents besoins sans compromettre leurs qualités écologiques et patrimoniales. Rendre les paysages de l'eau multifonctionnels peut s'avérer une voie intéressante.

Un compromis à trouver entre fonctionnalités, qualités paysagères et valorisation de l'histoire

Cette seconde problématique traite de la tension entre la valorisation des fonctionnalités écologiques et hydrologiques des paysages de l'eau et les préférences esthétiques héritées des pratiques d'aménagement passées. D'un côté, s'exprime la volonté de réhabiliter un rapport à l'eau qui privilégie ses fonctions naturelles plutôt que des solutions artificielles comme le «tout tuyau». De l'autre côté, il existe une esthétique sociale héritée qui valorise la maîtrise et l'artificialisation des paysages, souvent au détriment des dynamiques écologiques spontanées. Ce dilemme ne peut être résolu que progressivement, en modifiant les pratiques d'aménagement pour faire évoluer les préférences esthétiques et sociales. Cela implique de valoriser les éléments fonctionnels du passé, comme les cours d'eau naturels et les zones humides, tout en abandonnant les pratiques contreproductives.

Ces deux problématiques révèlent des tensions fondamentales dans la gestion des paysages de l'eau. Les recommandations proposées visent à traiter ces tensions en diversifiant les approches et en réorientant les pratiques d'aménagement vers des solutions plus durables.



6 ENJEUX

Sur cette base, une liste d'enjeux a été définie.

Enjeu 1 : la présence de l'eau, visible et invisible, source de plaisir, de bien-être et de réenchantement d'un environnement parfois hostile

Enjeu 2 : l'exercice d'une responsabilité renouvelée vis-à-vis d'une eau à la fois puissante (devoir d'humilité) et fragile (devoir de protection)

Enjeu 3 : la valorisation, la préservation et l'amplification des fonctionnalités écologiques et hydrologiques qui profitent au territoire

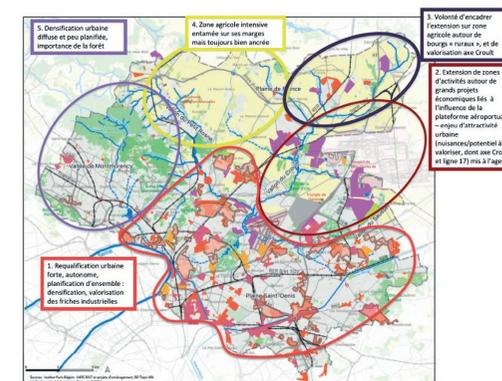
Enjeu 4 : un rapport choisi à l'histoire, qui valorise de façon sobre et authentique le patrimoine qui est fonctionnel

Enjeu 5 : le partage auprès du plus grand nombre

Enjeu 6 : la préservation de jardins secrets, d'espaces de liberté, en marge

Quelles dynamiques territoriales ?

Pour l'élaboration du SAGE, une analyse avait été conduite sur les dynamiques structurant les évolutions du territoire. Une actualisation a été réalisée afin de mettre en lumière des problématiques particulières pour les paysages de l'eau et leurs évolutions futures. Cela permet également de distinguer les situations stratégiques variées dans lesquelles se trouvent les paysages de l'eau dans les différents secteurs géographiques du SAGE.



Découvrir la carte des dynamiques territoriales



04

LES RECOMMANDATIONS

Le cahier de recommandations est un outil opérationnel pour cadrer l'avenir des paysages de l'eau, et accompagner les aménageurs et les concepteurs dans la transformation de ces paysages. Sous forme de fiches pratiques, les recommandations de ce cahier s'adressent à tous ceux qui façonnent directement ou indirectement nos paysages.

MODE D'EMPLOI DU CAHIER DE RECOMMANDATIONS

Vous êtes aménageur ou concepteur ? Vous devez remettre un avis sur un projet situé dans le territoire du SAGE ? Les 8 fiches de recommandation et les 5 fiches outils qui composent le cahier de recommandations devraient vous apporter des éléments de réponse. Plusieurs modalités de consultation du cahier des recommandations sont possibles : par thématiques, mots-clés du site ou du projet, familles de paysages de l'eau ou problématiques.

Les pages suivantes donnent des éléments synthétiques pour appréhender les fiches proposées. Néanmoins **elles ne peuvent se substituer à la consultation des fiches dans leur intégralité dans le référentiel des paysages**. Vous y trouverez :

- des explications pour comprendre la thématique
- des recommandations méthodologiques
- des zooms sur les éléments à prendre en compte et les points de vigilance
- des exemples en images de solutions mises en œuvre sur le territoire ou ailleurs
- des références et ressources à consulter.



LES FICHES RECOMMANDATIONS

RÉAMÉNAGER LES PAYSAGES DE L'EAU HÉRITÉS EN CONCILIANT QUALITÉ PAYSAGÈRE, BIODIVERSITÉ ET USAGES

Les paysages de l'eau hérités intègrent une diversité de dispositifs conçus à différentes époques, dont les plans d'eau permanents et les bassins de rétention des eaux pluviales. Seule une minorité d'entre eux est ouverte au public sur le territoire. Quand c'est le cas, les berges sont fréquemment aménagées ou sur-entretenu.

Il s'agit de rompre avec les pratiques de concentration artificielle de l'eau dans des bassins monofonctionnels, pour tendre vers une ingénierie écologique visant une gestion diffuse de la pluie. La démarche doit s'appuyer sur des diagnostics territoriaux transversaux menés à différentes échelles : profil des berges, bassin versant, quartier.

Lorsque la taille du plan d'eau et le contexte le permettent, **l'objectif est de concilier les demandes sociales contemporaines (accès et usages récréatifs) avec le développement de la biodiversité par l'activation d'écosystèmes vivants, pour retrouver l'identité paysagère en lien avec la présence de l'eau**. C'est tout l'objet de la diversification du réaménagement du plan d'eau et de ses abords.

01

Mise en application

Adapter l'aménagement du site à la diversité de ses vocations en favorisant la multifonctionnalité des usages

Instaurer une gestion équilibrée, adaptée aux vocations écologiques et récréatives

Requalifier les bassins en cohérence avec l'hydrographie en identifiant au préalable leur statut et leur fonctionnement

Intégrer les données actualisées sur les bassins versants, tenant compte des évolutions récentes du territoire

Prendre en compte la richesse des variations de niveaux d'eau en travaillant sur la végétation des berges et des pentes

Permettre l'existence de « jardins secrets »

Communiquer sur site pour expliciter les choix



Bassin de Combron, bassin départemental de gestion des eaux pluviales © DEA93, Source apur.org

RENFORCER LES CONTINUITÉS VISUELLES ET FONCTIONNELLES DES PAYSAGES LINÉAIRES DE L'EAU

De nombreux paysages linéaires de l'eau sont peu lisibles sur le territoire, d'autant que la topographie est peu marquée. Nombreux de cours d'eau sont des rus discrets par leur taille autant que par leur localisation au sein du tissu urbain s'ils ne sont pas enterrés. Cette faible lisibilité présente un risque pour les paysages linéaires : celui d'être ignorés ou interrompus dans leur continuité, notamment lors des opérations d'aménagement.

L'objectif est de redonner une lisibilité plus forte et ainsi une existence aux paysages linéaires de l'eau, et par voie de conséquences aux continuités paysagères, écologiques et hydrauliques. Il s'agit aussi de donner envie aux acteurs de la transformation du territoire, de respecter et de valoriser ces linéaires qui constituent l'identité paysagère du territoire et l'ossature des paysages de l'eau. Les actions peuvent s'appliquer aux aménagements et à la gestion des espaces concernés.

02

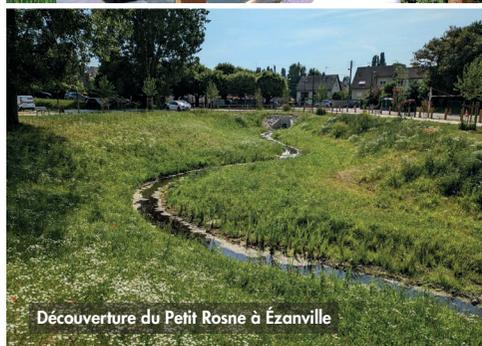
Mise en application

Faire des paysages linéaires des axes fédérateurs pour la composition des aménagements en leur donnant une place structurante dans le plan de composition et les usages des aménagements

Redonner de l'épaisseur aux berges en jouant tant sur l'espace disponible que sur l'épaisseur végétale

Préserver des vues et accès sur les paysages linéaires, pour préserver les liens socio-culturels et environnementaux

Former les propriétaires ou les habitants via des outils de sensibilisation et des formations spécifiques



MOBILISER LES VALLÉES, CHEMINS D'EAU, PLANS D'EAU... POUR REMÉDIER AUX DISCONTINUITÉS

Les vallées structurantes abritent la majorité des paysages humides et des paysages linéaires de l'eau, mais rarement de manière continue, surtout dans les secteurs les plus urbanisés. Or, plus le chapelet de motifs de paysages de l'eau est dense et continu, plus il est fonctionnel d'un point de vue écologique, et plus les motifs paysagers deviennent lisibles. L'objectif est de **retrouver une trame verte et bleue plus continue et fonctionnelle, tout en densifiant les motifs paysagers de l'eau** qui composent l'identité paysagère du territoire.

03

Mise en application

Favoriser l'interconnexion de milieux humides le long des vallées par la mobilisation des documents d'urbanisme, la renaturation des cours d'eau et le développement de la végétation humide en fond de vallées

S'appuyer sur les circulations douces et les chemins de pluie pour rendre les continuités fonctionnelles plus perceptibles

Requalifier les lisières des aménagements en valorisant les interstices entre les parcelles d'aménagements

Concevoir un archipel de paysages de l'eau temporaire en travaillant à différentes échelles, de la vallée à la parcelle

ACCENTUER L'AMBIANCE ET LA FONCTIONNALITÉ DES PAYSAGES HUMIDES

Les milieux humides jouent un rôle clé dans la préservation des espèces animales et végétales, tout en assurant une régulation des eaux d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Propices à la quiétude, ils constituent autant de refuges pour la biodiversité et de jardins secrets pour les humains. Outre les principales zones humides identifiées par le SAGE, les mares, petits bassins, noues et autres prairies humides ont toute leur utilité, contribuant à leur fonctionnalité d'ensemble et à l'identité paysagère du territoire. Or, ces milieux sont fréquemment menacés par la modification des régimes hydriques, la dégradation de la qualité des eaux et la pression urbaine.

Si les paysages humides des forêts de Montmorency et du coteau de l'Aulnoye, en tête de bassin versant, sont relativement protégés des pollutions, les paysages humides des fonds de vallon, au sein de la trame urbaine, reçoivent des eaux de moins bonne qualité. Dans certains secteurs, les dynamiques d'aménagement offrent des opportunités de création de nouveaux paysages humides.

04

Mise en application

S'assurer de l'alimentation des paysages humides par une eau de qualité, à une fréquence suffisante afin de garantir leur pérennité et bon fonctionnement

Améliorer la perception des paysages humides sans les dénaturer notamment par l'aménagement, la prise en compte des usages et la sensibilisation du public à leur intérêt.



Aulnaie, ru de Corbon à Saint-Prix

© Participants arpentage pour le référentiel des paysages



Gestion des eaux pluviales à ciel ouvert dans la pente du coteau de la Bièvre avec récupération des pierres meulières du site et en créant des sols semi-perméables et perméables en point bas. Groupe scolaire du Coteau à Cachan (94), © MOA Ville de Cachan, MOE Complémenterre

S'APPUYER SUR LE CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE ET ÉCOLOGIQUE POUR CONCEVOIR LES PAYSAGES ACCUEILLANT L'EAU TEMPORAIREMENT

Les caractéristiques du sol, ses capacités à conduire ou infiltrer l'eau, à devenir support de diversité biologique, sont déterminantes pour les paysages accueillant l'eau temporairement. C'est sur la géographie naturelle que doit se fonder l'analyse, en tenant compte des aménagements liés aux activités humaines.

L'objectif est de concevoir des aménagements situés dans leur contexte paysager, topographique, écologique et historique. Les paysages accueillant l'eau temporairement sont alors à la fois révélateurs du rapport au sol et à son histoire, et porteurs d'une volonté d'aménager en rapport avec la géographie. Il conviendra à cet effet de recourir à une ingénierie basée sur l'eau gravitaire et visible.

05

Mise en application

Concevoir le programme d'aménagement en intelligence avec son socle topographique et écologique dès l'amont des projets

Spatialiser les dispositifs de gestion d'eau pluviale en fonction de la topographie du site

Décliner une approche vernaculaire du projet, ancrée dans le relief et l'hydrogéologie du site

Prendre en compte les rus et leurs traces historiques dans les projets d'aménagement

Adapter les typologies de chemin d'eau au site

FAVORISER LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES PAYSAGES ACCUEILLANT L'EAU TEMPORAIREMENT PAR LA DIVERSITÉ DES ÉVÉNEMENTS PLUVIEUX

La multifonctionnalité se définit comme la capacité d'un espace à assumer différents usages : desserte pour véhicules, promenade, rétention d'eau, production agricole, etc.

L'eau est une dynamique qui se regarde dans l'espace. Aussi, la conception d'espaces multifonctionnels doit s'appuyer sur la connaissance de la diversité des événements pluvieux (en particulier l'intensité et la fréquence des pluies), en lien avec les usages. Ces caractéristiques mettent en lumière des risques et des opportunités à différentes échelles. La pertinence des aménagements s'appréciera au regard des usages nécessaires ou possibles en fonction de chaque niveau de pluie.

06

Mise en application

Prendre en compte les présences temporaires de l'eau dans les gabarits d'aménagement tant pour alimenter la programmation des usages que pour limiter les vulnérabilités

Penser les usages et la diversité des espaces selon l'intensité et la fréquence des pluies selon au moins 4 temporalités (temps sec, petites pluies, pluies fortes, pluies exceptionnelles)

Améliorer le rapport au sol vivant en encourageant les dynamiques verticales de l'eau en se rapprochant au maximum d'un fonctionnement naturel du cycle de l'eau



Jardin de pluie place creuse, Railroad Park-Birchbowl : L'inertie hydrique du sol et l'évapotranspiration des végétaux constituent des îlots de fraîcheur - 2010



Installation de mise en valeur des paysages sur la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée - Espace naturel Gerbier-Mezenc



Diverses modalités de communication du tracé de la Bièvre sur son parcours remis à ciel ouvert, © DRIEAT

VALORISER LES TRACES ET INDICES DE L'EAU EN PRÉSERVANT LA CONFIDENTIALITÉ ET L'IDENTITÉ DES LIEUX

Les traces et indices de l'eau sont nombreux : lavoirs, fontaines, sources captées, architecture vernaculaire, tracés des rues, rus busés, toponymie, etc. S'inscrivant dans le temps long, ils racontent l'histoire du territoire et font partie de son identité. Aussi, est-il important de les connaître pour aménager le territoire et donner envie au plus grand nombre de les découvrir.

Néanmoins, ces traces sont fragiles. Certains ouvrages comme les puits et fontaines jouent un rôle écologique en abritant une faune spécifique souvent protégée. Or, dans le contexte de changement climatique, ces lieux pourraient connaître un regain d'intérêt. L'objectif est d'instaurer un équilibre entre la conservation des « jardins secrets » que constituent ces paysages de l'eau, la préservation des qualités écologiques de ce patrimoine fragile et le partage de cette histoire collective avec la population.

07

Mise en application

Communiquer sur l'histoire singulière de l'eau dans ce territoire en mobilisant des solutions qualitatives

Définir les modalités d'ouverture au public de ce patrimoine sans dénaturer le site

Rénover les traces et indices de l'eau dans le respect de la personnalité des paysages de l'eau, de leurs rôles et de leurs usages

RACONTER L'HISTOIRE DES PAYSAGES DANS LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS À TRAVERS LES TRACES ET INDICES DE L'EAU

La préservation de l'identité paysagère du territoire a toute son importance, en complément de la préservation du rôle hydraulique et écologique des paysages de l'eau. Spécifique au territoire, l'histoire de l'eau vient en effet enrichir les projets en leur donnant du sens et en contribuant à la qualité paysagère. Or, les traces et indices de l'eau racontent l'histoire urbaine des paysages de l'eau du territoire.

L'ambiance du lieu dépend de la présence de ces traces et indices, et de la manière dont ils sont mis en lisibilité et en valeur. A contrario, les aménagements qui n'en tiennent pas compte risquent de modifier le caractère et les usages du lieu et peuvent s'exposer à des désordres écologiques, hydrauliques ou structurels.

08

Mise en application

Poursuivre et amplifier la dynamique de recensement participatif des traces et indices de l'eau

S'appuyer sur les traces et indices de l'eau pour redonner du sens à l'aménagement, comme éléments fédérateurs du projet d'aménagement, sur lesquels il est possible de s'appuyer



Fontaine Sainte Radegonde, forêt de Montmorency (95)



Réouverture du Petit Rosne à Sarcelles, avant travaux



Réouverture du Petit Rosne à Sarcelles, après travaux



Illustration lors des Rencontres nationales « De la stratégie à l'action » 2023

LES FICHES OUTILS

COMMENT MOBILISER LES DOCUMENTS D'URBANISME EN FAVEUR DES PAYSAGES DE L'EAU ?

01

Des plans et programmes apportent des éléments de connaissance et de cadrage qui peuvent favoriser les paysages de l'eau, à différentes échelles. C'est le cas du SAGE (pour la préservation, la restauration ou le développement des paysages de l'eau), du SRCE IDF (en identifiant les cours d'eau souterrains susceptibles de faire l'objet d'opération de réouverture et les vallées jouant le rôle de corridor écologique), des trames vertes et bleues, du SDRIF (qui identifie des espaces naturels, boisés ou espaces verts, ainsi que des continuités à préserver et à valoriser).

Cette fiche outil s'attache aux éléments à prendre en compte lors de l'élaboration des SCOT, PLUi, PLU et cartes communales.

Le zonage et le règlement associé des PLU, ainsi que les cartes ou plans des documents d'urbanisme, doivent traduire la présence des motifs paysagers de l'eau, de même que les éléments remarquables à préserver.

En particulier, intégré dans les documents d'urbanisme, le zonage pluvial permet aux collectivités de formaliser leurs politiques de gestion des eaux pluviales et du ruissellement. Il permet également de porter des enjeux élargis tels que l'aménagement, les paysages, le climat, la biodiversité ou les mobilités.

COMMENT REPRÉSENTER L'EAU INVISIBLE DANS LES DOCUMENTS GRAPHIQUES DES PROJETS ?

04

L'eau est visible ou invisible en fonction des caractéristiques du sol et du sous-sol. L'enjeu de sa représentation réside dans la spatialisation des différentes formes de l'eau dans le projet, en tenant compte également des traces et indices de l'eau. Quand l'eau est invisible ou temporaire, sa représentation permet d'en tenir compte dans les projets d'aménagement, et de communiquer sur sa présence auprès des acteurs à tous les stades du projet.



PRINCIPAUX LIEUX D'EAU AUTOUR DE LA RIVIÈRE: MOULINS, FONTAINES, LAVOIRS ET ABEUVOIRS

● Moulin ● Abreuvoir ● Lavoir ● Fontaine

La représentation graphique de l'eau est nécessairement multi-scalaire, du bassin versant au périmètre du projet ou même du dispositif.

La construction de représentations graphiques spécifiques au projet et à sa situation dans le bassin versant et dans les dynamiques propres aux territoires, fait partie intégrante de tout projet d'aménagement fondé sur les paysages de l'eau.

La présente fiche outil propose une démarche pour chaque étape de projet :

- dès le diagnostic, comment identifier les paysages de l'eau présents et permettre une prise de position ?
- comment adapter la représentation graphique des paysages de l'eau au projet et aux cibles à impliquer ?

Identification des lieux d'eau et du patrimoine vernaculaire associé. Cette représentation graphique associe une information schématisée à un fond de carte (état major 1820) - Source : Marie le Meledo - TPF Le Vallon du petit Rosne 2013-2014 (extrait)



Jeu de l'eau du SAGE Croutl-Engnien-Vieille Mer



Repères de crue, supports d'information et de sensibilisation in situ à Sarcelles
Arpentage découverte sur les traces du Petit Rosne.

QUELLES MODALITÉS DE COMMUNICATION SUR LES PAYSAGES DE L'EAU ?

05

Communiquer sur un paysage ou un aménagement contribue tant à sa compréhension, qu'à son acceptation et son respect.

Les besoins, les thèmes et les objectifs de communication varient selon les lieux, leurs usages, les familles de paysages de l'eau en présence, les contextes socio-économiques et les publics. De même, les multiples objets d'information sont autant de supports potentiels de communication : mise en valeur, sécurité, fonctionnement, préservation des lieux et du patrimoine, qualité des habitats et des paysages, choix d'aménagement et de gestion, etc.

La pédagogie et les médias mobilisés doivent correspondre au contexte du site, aux objectifs de médiation et aux publics visés : de la simple information à la recherche d'acquisition de connaissances, en passant par la diffusion de bonnes pratiques.

L'objectif de cette fiche outil est de montrer des exemples inspirants de communications en lien avec le référentiel des paysages de l'eau.

Un focus est réalisé sur les modalités de communication les plus communément mises en œuvre pour les paysages de l'eau :

- Les parcours de découverte et aménagements communicants bénéficiant d'une signalétique spécifique
- Les événements festifs, artistiques et démarches participatives, les expériences de paysage
- Les ateliers et formations basés sur une pédagogie active



Exploration des paysages aux abords du lac de Grande-Rivière dans le Haut Jura (MOA : PNR du Haut Jura, MOE Tant qu'il y aura des rues en herbe et Atelier Archi & Design, 2013)



Vallon de la Chasse à Saint-Prix

Conception graphique et rédaction : MarkediA - Avec la contribution de : Complémenterre | ASCA | ATM | Corydalis
 Crédits photographiques : SAGE CEVM | SIAH | SIARE | ATM | E. Heyler-Complémenterre | V. Guerner/Poze
 Cartes : Complémenterre | ASCA | Corydalis
 Croquis : Julie-Anaëlle Plurteil | Chloé Moutot | Clara Fraule | Véronique Schlenger | Marine Naceri | Elisabeth Heyler



SAGE Croult • Enghien • Vieille Mer
 Station de dépollution Bernard Cholin
 Rue de l'Eau et des Enfants
 95500 Bonneuil-en-France
 01 30 11 16 80 - contact@sage-cevm.fr
www.sage-cevm.fr

Maîtrise d'ouvrage et partenaires



Groupement d'études

